

J.S.M.C. Athlétisme Matricule 377

Jeunesse et Sport Mouscron-Comines (Association Sans But Lucratif)

secrétariat : Christian Vanaerde, rue du Beau-Site 58, 7700 Mouscron

tél. : 0471/950613 – compte : BE32 1091 0153 5902 - email : c.vanaerde@skynet.be – site : www.jsmc.be

Mouscron, le 21 octobre 2022

Chers Parents, chers athlètes,

Ce courrier concerne :

1. la régularisation annuelle

Je remercie ceux et celles d'entre vous qui sont déjà en ordre. Les dossiers ont été transmis à la ligue pour homologation. Il ne vous est pas utile de lire la suite du point 1.

Pour les autres, je leur demande de se mettre en ordre le plus rapidement possible.

Pour les nouveaux, la période d'essais est terminée. Vous avez une semaine pour régulariser la situation de votre enfant. Dans une semaine, nous ne pourrons plus l'accepter (aucune assurance ne le couvrant).

Pour les anciens, la cotisation prend fin le 30 octobre. A partir du 1^{er} novembre, aucune assurance ne vous couvre. Tous les frais occasionnés suite à un accident lors d'un entraînement seront donc à votre charge.

Pour être en ordre et recevoir son dossard, il faut :

- 1° avoir complété et signé sa carte d'affiliation (uniquement pour les nouveaux affiliés)
- 2° avoir complété et signé les deux documents : attestation sur l'honneur et fiche d'inscription
- 3° avoir payé la cotisation de 170 € (réductions pour le 2^e enfant 160 € et pour les bacheliers 85 €)

Attention, si une des trois conditions n'est pas remplie, votre dossier ne peut être enregistré à la ligue d'athlétisme et vous n'avez aucune couverture au niveau assurance.

2. Communications

Vous trouverez les informations concernant le club JSMC sur le site www.jsmc.be, c'est le principal canal de transmission. Des informations peuvent parfois être affichées à la buvette et distribuées aux jeunes à la fin d'un entraînement.

L'entrée et la sortie se font uniquement au bout de la tête de pipe (2^e grille). La grille est ouverte 10 minutes avant le début des entraînements des plus jeunes. Aucun encadrement n'est prévu plus tôt et l'assurance ne couvre pas les jeunes en dehors des heures des entraînements définies pour chacune des catégories.

Durant les semaines du congé, les entraînements des jeunes sont maintenus.

3. Les compétitions

Après de nombreuses déconvenues causées par la crise sanitaire, nous sommes repartis pour une nouvelle saison de cross. Vous serez informés (point 2) du calendrier des compétitions, des horaires et modalités d'inscription dès qu'ils nous seront communiqués. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site.

Notez que pour participer, vous devez avoir le dossard (point 1) de la saison 2022-2023.

Christian Vanaerde,
secrétaire JSMC.